Kit de voyage pour appareil de PPC DreamStation

DreamStation

Couleur de la mallette : gris clair

Alimentation 65 W incluse

avec port USB

Product Picture

HH1423

Idéal en déplacement

Sacoche de transport compacte pour DreamStation

Offre aux patients une solution de transport discrète, compacte et pratique pour l'appareil DreamStation

Le compromis idéal entre protection et mobilité

- Profitez de votre traitement par PPC en déplacement

Idéale en déplacement

- Compartiments dédiés

Alimentation 65 W incluse, avec port USB

- avec port USB

Points forts

Alimentation légère

La sacoche inclut une alimentation 65 W plus petite que l'alimentation utilisée pour l'humidificateur et l'appareil DreamStation. L'alimentation est équipée d'un port USB intégré permettant de charger les téléphones portables et autres appareils électroniques lors de l'utilisation de l'appareil DreamStation.

Compacte et facile à utiliser

L'intérieur compartimenté moulé permet au patient de ranger soigneusement les composants de l'appareil de PPC : masque et circuit, alimentation 65 W, appareil DreamStation SANS humidificateur.

Facile d'entretien et solide

Sacoche en tissu léger et résistant. Bandoulière amovible et sangle arrière pour glisser facilement la sacoche sur la poignée d'une valise. Fermetures à glissière sécurisées facilitant les contrôles à l'aéroport. Dans l'avion, la sacoche tient facilement dans le compartiment à bagages ou sous le siège.

Caractéristiques

Voyages et déplacements

Dédié à l'appareil DreamStation: La sacoche avec alimentation 65 W avec port USB peut contenir un masque, un harnais, un circuit et un appareil.

Entretien

Garantie: 90 jours

© 2025 Koninklijke Philips N.V.
Tous droits réservés.

Les caractéristiques sont sujettes à modification sans préavis. Les marques commerciales sont la propriété de Koninklijke Philips N.V. ou de leurs détenteurs respectifs.

Date de publication
2025-04-23
Version: 1.1.1

UPC: 6 06959 41366 5

www.philips.com

* L'achat de ce dispositif médical ne peut pas faire l'objet d'une demande de remboursement auprès du régime obligatoire de sécurité sociale.
* Ces accessoires de confort sont facultatifs. Ils peuvent être achetés en supplément, mais ne sont pas couverts par le régime d'assurance maladie.